

Réf: Dossier 401455

Avis de constitution

SOCIETE « AZANHOULE SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE A COTE DU  
GROUPE, Lot 70, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AZANHOULE SARL »

Objet : LOTISSEMENT

AMENAGEMENT FONCIER

VENTE DE TERRAINS

BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE A COTE DU GROUPE, Lot 70, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOUAME JOESPH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04371 du 16/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24112/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

